



BAYON

infos



Scolaire

La rentrée des classes à Dolto
Des nouvelles de la Providence
Service Civique au collège
Le Périscope

Social

Médaille de la famille
Les Bons de Noël

Actus Municipales

Les règles du PLU
Forum des Associations
L'OSB 2015-2016

Culture et Festivités

Jumelage Straelen/Bayon
Dîner dansant
Fête des voisins

Actus Sportives

Tournois au tennis club

Tourisme & loisirs

Camping du Passe-Temps
Le Club-Détente

L'Édito

Depuis longtemps on en parlait, depuis longtemps il se disait que la raison l'emporterait et qu'un jour cela se ferait. Eh bien ce moment est arrivé !

Les ingrédients sont réunis, ils mijotaient très fortement depuis mai 2014 et la marmite n'en pouvait plus, il fallait se décider.

La période s'y prête : modification des Régions, réorganisation des Communautés de Communes, deux modifications majeures qui nous sont imposées.

Le projet de rapprochement des Communes de VIRECOURT et de BAYON est en marche, il nous donnera plus de poids dans la nouvelle Communauté de Communes.

Ce projet n'est pas imposé par les pouvoirs publics, il est le fruit d'une concertation de plus d'un an.

Ce n'est pas une absorption, ce n'est pas une fusion, c'est la création d'une nouvelle entité dans laquelle nous allons réfléchir ensemble, décider ensemble, faire ensemble pour vivre mieux ensemble.

Notre projet c'est VIRECOURT et BAYON qui créent ensemble une **Commune Nouvelle**.

Il en existe plusieurs en France et ça fonctionne. Cette Commune nouvelle devra être créée au plus tard pour le 31 décembre 2015 (enregistrée en Préfecture) pour bénéficier des avantages décidés par le Gouvernement début août 2015.

Nos Conseils Municipaux respectifs ont voté le principe de cette création, nous allons maintenant rédiger ensemble la charte qui va définir les règles de cette création et de notre vie commune.

C'est l'acceptation de cette charte par les deux Conseils qui entérinera définitivement l'existence de notre nouvelle ville.



Jacques BAUDOIN
Maire de Bayon
Président de la Communauté
de Communes du Bayonnais
jacques.baudoin@mairie-bayon.fr

L'Hôtel de Ville

15 rue de la Mairie - 54290 BAYON



Horaires d'accueil du public :

- ▶ du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 16h30
- ▶ le samedi de 9h à 12h
- ▶ fermé les après-midis pendant les vacances scolaires

☎ 03 83 72 51 52 - Fax 03 83 72 50 20

Courriel : secretariat@mairie-bayon.fr

Site web : www.mairie-bayon.fr

L'Équipe Municipale



1^{er} Adjoint : Nicolas ANDRÉ
Conseiller Communautaire

nicolas.andre@mairie-bayon.fr

Vie Associative - Information et Communication - Gestion des salles et des équipements - Autorisation des manifestations



2^{ème} Adjointe : Martine BONNE
Conseillère Communautaire

martine.bonne@mairie-bayon.fr

*Action sociale - Écoles
Plan Communal de Sauvegarde*



3^{ème} Adjoint : Thomas RAULIN

thomas.raulin@mairie-bayon.fr

*Budget et Finances
Urbanisme et Cadre de vie
Plan d'Accessibilité Voirie et Espaces publics*



4^{ème} Adjointe : Huguette VILLEGGER

huguette.villegger@mairie-bayon.fr

*Développement économique
Tourisme
Étangs - Camping*



5^{ème} Adjoint : Didier PERRIN
Conseiller Communautaire

didier.perrin@mairie-bayon.fr

*Prévention sécurité - Ressources humaines
Fêtes et animations municipales*

Conseillers Municipaux et Communautaires

Chantal BAILLY - Brigitte HENRY - Andrée NOIROT
Philippe PAUCHARD - Daniel WELTZHEIMER

Conseillers Municipaux

Marie-Claire BERVARD - Stéphane BERVARD
Nathalie BIRKLÉ - Tony FRANCHET - Lydia FRANCOIS
Alain RAVAILLER - Maria RICHARD



Extraits des délibérations du Conseil Municipal

par Nicolas ANDRÉ, Lucas MORAND

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 SEPTEMBRE 2015

15 conseillers présents

Brigitte HENRY donne procuration à Andrée NOIROT

Excusée : Marie-Claire BERVARD

Absents : Nathalie BIRKLÉ, Alain RAVAILLER.

PROJET DE CRÉATION D'UNE VILLE NOUVELLE

Vu l'article 21 de la loi du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales qui porte sur la création des communes nouvelles, vu la loi du 16 mars 2015 relative à l'amélioration du régime de la commune nouvelle, pour des communes fortes et vivantes,

M. le Maire expose aux membres du Conseil Municipal l'idée de créer une ville nouvelle avec Virecourt compte tenu de la proximité géographique des deux communes, des partenariats déjà en place, de la volonté de travailler ensemble à terme, et des avantages financiers que la loi a mis en place pour ces structures.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'adhérer au projet de création d'une ville nouvelle avec Virecourt.

Délibération adoptée à l'unanimité.



Règles du Plan Local d'Urbanisme à respecter

par Thomas RAULIN

Dans le cadre du code de l'urbanisme, de l'aménagement du territoire et de l'environnement, des changements sont à noter quant aux règles générales à respecter.

Dans ce sens, un Plan Local d'Urbanisme (PLU) a été approuvé lors du Conseil municipal du 2 mars 2015 : il remplace le Plan d'Occupation des Sols (POS) et est désormais applicable.

Vos demandes de travaux (réfection de façade, réfection de toiture etc.), vos demandes de constructions (maison individuelle, garage, abris de jardin, extension etc.) sont maintenant instruites en prenant en compte le plan de zonage et le règlement de ce PLU.

Dès que vous souhaitez réaliser des travaux concernant votre maison (extension, ravalement de façade, changement de l'aspect extérieur etc.) ou votre terrain (nouvelle construction, clôture, accès et/ou parking), il est désormais nécessaire de passer en Mairie afin de recueillir les éléments nécessaires à la validation de votre projet.

Pour certains travaux (construction supérieure à 5 m² par exemple), des documents d'urbanisme sont à compléter afin d'instruire votre projet.

Vous pouvez aussi trouver des renseignements sur le site internet : <http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/N319.xhtml>



Par contre, d'autres travaux ne nécessitent aucune déclaration (clôtures en dehors du périmètre de l'église par exemple). Mais vous devez, tout de même, respecter des règles d'urbanisme.

Pour connaître ces règles, il faut tout d'abord déterminer la zone urbaine où se situe votre terrain (UA, UB, etc., U pour zone urbaine, A suivant la zone).

Vous trouverez cette information sur le plan de zonage du PLU disponible en Mairie (et prochainement consultable sur le site web de la Commune). Une fois la zone déterminée, il faut alors regarder le règlement de la zone. Ce règlement définit les règles de construction et d'aménagement à appliquer (hauteur des clôtures par exemple). Ce règlement sera également mis en ligne prochainement.

Le respect des règles d'urbanisme (autorisation à demander et/ou respect des règles du PLU) est un devoir pour tout citoyen et doit permettre un développement harmonieux de la Commune de Bayon dans les années à venir.



Forum des associations : en route pour la rentrée !

par Marie-Claire BERVARD, Andrée NOIROT

Impatients devant la porte du Centre culturel Henri Gaudel dès 9h du matin, le 29 août dernier, les habitants du territoire du Bayonnais attendaient comme chaque année l'ouverture du Forum des associations.

La coopération entre la Commune de Bayon et la Communauté des Communes du Bayonnais a de nouveau permis aux responsables de chaque activité culturelle et sportive de se faire connaître, et à tous les intéressés de se renseigner et de s'inscrire.

Les associations nombreuses étaient présentes :

Aide à Domicile en Milieu Rural Euron-Moselle,
AMAP des Paniers de l'Euron,
ASCA Foyer rural d'Einvaux,
ASCB Handball,
Association de Natation du Bayonnais,
Baio Loisirs,
Bayon Tennis-de-Table,
Club Vosgien Bayon-Gerbéviller,
Comité des fêtes de Bayon,
École de Musique du Bayonnais,
Entente Sportive Bayon-Roville Football,
Foyer rural de Villacourt,
Gymnastique volontaire Euron Bien-être,



Gymnastique volontaire Minisports,
Jeunesse et Territoire du Bayonnais au Vermois,
Judo-Club du Bayonnais,
K-Danse et Gym tonic,
Ligue de la protection des Oiseaux Virecourt,
MJC de Roville,
Paroisse Antoine-de-Ravinel,
Pétanque-Club,
Saint-Martin Basket Bayon,
Sport et Culture en Bayonnais,
Tennis-Club de Bayon,
Vivre Autrement : Loisirs, Santé,
Environnement.



**Bonne année culturelle
et sportive à tous !**



Saison sportive 2015-2016

par Jean-Marie CREUSEL, président de l'OSB

Une nouvelle année sportive s'annonce. Avec plus de 1 000 adhérents, c'est une véritable fourmilière bien organisée qui se construit. Tous les âges sont concernés à partir de 3 ans sans limite. L'Office des Sports du Bayonnais (OSB) ne compte pas moins de 14 sections et concerne aussi bien les sports individuels que collectifs. Virginie, notre animatrice sportive, a en charge la quasi-totalité des sections.

Je remercie tous les bénévoles qui donnent de leur temps et énergie afin que tout se passe bien. Bonne année sportive à toutes et tous !

◀ **Le guide de la saison 2015-2016 édité par l'OSB est disponible en Mairie.**



Attribution des bons de Noël (70 ans et plus)

par Martine BONNE

Comme nous l'avons annoncé dans le numéro de BAYON INFOS de juillet, la participation du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) pour l'attribution d'un bon de Noël (bon d'achat auprès des commerçants de Bayon) aux Bayonnais âgés de 70 ans et plus sera fonction des revenus de la famille : c'est le quotient familial qui détermine le montant du bon de Noël.

On l'obtient en divisant les revenus de la famille par le nombre de personnes vivant au foyer.



Si le quotient familial est supérieur ou égal à 1200 €, le CCAS n'attribuera pas de bon de Noël.

Le montant du bon de Noël varie ainsi de 0 à 40 € en fonction des revenus de la famille.

IMPORTANT : pour obtenir ce bon de Noël, il faut faire une demande d'aide auprès du CCAS **avant le 15 novembre** en remplissant le formulaire ci-après.

Le CCAS étudiera les demandes.

FORMULAIRE DE DEMANDE - CCAS

à compléter et à remettre sous enveloppe fermée en Mairie avec la mention « **CCAS** »
+ joindre une copie de votre dernier avis d'imposition

Famille Téléphone

Nombre d'adultes : Nombre d'enfants :

Demande d'aide facultative du CCAS pour :

- Ticket-Jeune (-20 ans) Bon vacances (-20 ans) Bon de Noël (70 ans et +)



Médaille de la famille - Promotion 2016

rapporté par Nicolas ANDRÉ

Le Préfet de Meurthe-et-Moselle vous informe que peuvent obtenir cette distinction :

- les mères de famille ou les pères de famille élevant ou ayant élevé au moins quatre enfants dont l'aîné a atteint l'âge de seize ans, qui, dans l'exercice de leur autorité parentale, ont manifesté une attention et un effort constants pour assumer leur rôle de parents dans les meilleures conditions morales et matérielles possibles ;

- les personnes qui, au décès de leurs parents, élèvent ou ont élevé seuls pendant au moins deux ans leurs frères et sœurs ;

- les personnes élevant ou ayant élevé seuls pendant au moins deux ans un ou plusieurs enfants de leur famille devenus orphelins ;

- aux veufs et veuves de guerre qui ayant au décès de leur conjoint trois enfants et dont l'aîné a atteint l'âge de seize ans les ont élevés seuls ;

- toute personne ayant œuvré de façon remarquable dans le domaine de la famille

Les formulaires de candidature et les fiches de renseignement concernant la famille peuvent être demandés à cette adresse (avant le date limite de dépôt des dossiers fixée au 15 février 2016) :

Préfecture de Meurthe-et-Moselle
Cabinet du Préfet - Mme Sylviane GOBERT
1 rue du Préfet Claude Erignac - CS 6003
54038 NANCY CEDEX - Contact : 03 83 34 25 17



Un bel été au camping du Passe-Temps

par Michel COLIN, gérant du camping municipal (photos : Tony FRANCHET)

La saison du camping du Passe-temps s'est terminée fin septembre. Nous avons bénéficié d'un temps exceptionnellement beau ce qui a facilité l'organisation des animations pour les campeurs.



Il y a eu deux lotos, deux bals et un karaoké, avec deux repas par un traiteur et un pot de fin de saison, le tout offert par la gérance du camping.



Le nombre de résidents pour la saison a été stable à 45 emplacements et le nombre de passages (vélos, caravanes et camping-cars) a augmenté d'environ 10%.

Aucun incident notable n'a eu lieu si ce n'est un contrôle préfectoral qui nous a demandé de perfectionner notre affichage (tarifs et règlements intérieurs) dans le camping et le bureau d'accueil.



Le tri sélectif des ordures ménagères a été globalement bien respecté par les campeurs, et mes relations avec la Commission municipale ont été, comme toujours, très bonnes.



En résumé une saison 2015 parfaite, en souhaitant que 2016 soit de même !





Les nouvelles de l'École de la Providence

par Isabelle JEHL, Hélène ANDRÉ, enseignantes

École en fête

Vendredi 26 juin, l'école ouvrait ses portes aux parents, grands-parents de l'école. L'occasion pour tous les élèves de présenter les projets et les actions menées dans l'année.

Les élèves de maternelle ont présenté un spectacle de danse folk. Pendant toute l'année, ils ont participé à des ateliers de danse (animés par Sylvia et Adrien) qui ont aussi concerné les classes primaires.



Les CP-CE1 ont aussi pu présenter des danses apprises lors de cet atelier.



Les CE2 nous invitaient à partir en mer à travers des chants, danses et théâtre.



La classe de CE1-CM1 s'est transformée en orchestre de percussions le temps d'un petit spectacle.



Les CM2 ont écrit et illustré une nouvelle intitulée « La montre des secrets perdus », avec, pour cadre, le château de Vaux-le-Vicomte.

Une histoire palpitante qui mettait en scène des élèves de la classe, perdus un soir d'orage, aidant le fantôme du château à retrouver ses parents.



Ils ont réalisé une version audio de cette nouvelle, présentée aux parents ce vendredi de juin.

Grande nouvelle

L'école de la Providence a obtenu, pour la 2^{ème} année consécutive, le label « éco-école » pour notre grand projet sur la biodiversité et plus particulièrement, le travail réalisé sur les animaux qui vivent dans notre proche environnement.

Nous renouvelerons en 2015-2016 notre demande de label.

Au programme cette année : l'alimentation.





Rentrée des classes à l'école maternelle Dolto

par Nathalie BAUDOIN, enseignante

Les petits écoliers de l'école maternelle Françoise Dolto ont fait leur rentrée ce 1^{er} septembre comme la plupart des élèves français. Cependant pour certains c'était la première fois, début d'une longue série de matins où il faudra prendre le même chemin. Peu de pleurs et beaucoup de rires, satisfaction de retrouver les copains, et même quelquefois la maîtresse...

Mmes BAUDOIN, BONNE et GERMAIN sont heureuses de repartir vers une nouvelle aventure ! Cette année le projet d'école continuera dans les axes fixés les années passées en privilégiant le langage en maîtrise de la langue et l'architecture en arts visuels.



Nouvelle directrice à l'École élémentaire Dolto

par Martine BONNE



Une nouvelle directrice a accueilli les élèves de l'école élémentaire Françoise Dolto et leurs parents mardi 2 septembre.

Mme Véronique PÉRALTA est satisfaite d'avoir été nommée près de chez elle. Elle vient de l'école élémentaire de Badonviller où elle enseignait depuis 5 ans à des élèves de CP. Pour cette année, elle a en charge la classe de CE2. Ses premières impressions sont positives ; elle apprécie que son installation ait été facilitée par de bonnes relations avec la Mairie.

L'équipe municipale salue son arrivée et souhaite poursuivre avec elle et son équipe d'enseignants un travail fructueux dans l'intérêt des enfants.



Et nouveau mobilier en classe de CP

par Émilie SCHWARZ, enseignante

Nous avons été bien surpris en entrant dans notre nouvelle classe de CP à la rentrée. Les tables que nous avons essayées en juin dernier avec nos maîtresses de grande section ne sont plus là.

A la place, il y a de nouvelles tables, plus neuves et plus claires. Leurs pattes sont fuchsia. Et les chaises ne sont plus attachées aux bureaux. Nous sommes bien installés pour travailler et pour écrire. Même pour dessiner ! Merci à la Mairie de Bayon pour cet achat !





Recherche deux volontaires en service civique

par Fabrice MICHEL, conseiller principal d'éducation du Collège de l'Euron

Le service civique est un programme permettant à tout jeune âgé de 16 à 25 ans, sans qualifications particulières, de s'engager durant 6 mois à 1 an dans une mission d'intérêt général au sein d'une collectivité locale ou d'une association.

Au collège de Bayon, ces 2 volontaires, âgés de 18 ans au moins, s'engageront à venir accompagner les élèves et les personnels pendant 9 à 10 mois au Collège, à raison de 28h par semaine. La mission principale du premier volontaire sera d'animer et d'encadrer le foyer des élèves. La mission principale du second volontaire sera d'assister l'enseignante documentaliste au CDI. Tout deux pourront participer à la mise en place de nombreux projets éducatifs.

Une indemnité de 467 € par mois sera versée à chaque volontaire (573 € si lui ou un de ses parents bénéficie du RSA ou s'il est boursier) dont l'activité est cumulable avec le statut d'étudiant, de salarié ou de demandeur d'emploi.



En plus de représenter une vraie expérience de vie et professionnelle que le volontaire pourra ensuite valoriser, ce statut lui permettra d'avoir une couverture sociale complète, de cotiser pour la retraite, et de bénéficier de différentes formations.

Les jeunes intéressés sont priés d'apporter ou d'envoyer un CV et une lettre de motivation au secrétariat du collège ou à l'adresse suivante :

Collège de l'Euron - 24 rue des Écoles 54290 Bayon

Avant cela, il est conseillé d'appeler le collège au 03 83 72 51 14 pour vérifier que les 2 volontaires en service civique n'ont pas déjà été recrutés.

En effet, les recrutements ont commencé depuis mi-septembre.



La rentrée et les vacances de Toussaint au Périscope

par Christophe BLAISON, responsable de la structure

Après un été de repos, l'équipe du Périscope faisait sa rentrée le 28 août afin de préparer le projet 2015-2016.

Une rentrée particulière puisque 2 nouveaux membres viennent compléter l'équipe : Valentin JACQUEMIN, recruté en contrat CAE et Laetitia GUERIN, en remplacement de Laurence DIDIER, qui nous a quittés pour reprendre un poste dans l'éducation spécialisée.

L'axe de notre projet pour cette saison sera le 20^{ème} siècle, avec une approche par les arts, la musique, la mode, les transports, les inventions, etc.

Le Périscope, situé 23 rue des Écoles à Bayon, accueille vos enfants à partir de 7h, et jusqu'à 19h, du lundi au vendredi.

Nous sommes également ouverts pendant les vacances de la Toussaint, et l'équipe vous a préparé un super programme !

Du 19 au 23 octobre : antiquité et mythologie, poterie, fabrication de temple et casques romains, de

porte bonheur antique, de couronnes de lauriers. Séances cinéma avec *Astérix chez les Romains* ou encore *Hercule*. Grand jeu : les 12 travaux d'Hercule.

Du 26 au 30 octobre : *Le monde fantastique de l'Etrange*. Grand Jeu *Alerte Araignée*, fabrication d'empreintes de monstres, de masques, tournoi de boule de feu. Atelier *Cups cakes* effrayants, séance ciné avec *Monstres & Cie* et *Dragons*. Journée au *Fort Aventure* de Bainville-sur-Madon.

Contact : 03 83 42 97 84 - 06 44 10 20 06
admr.leperiscope@fede54.admr.org





D e l'or à Straelen

Dernièrement, Maria et Josef GASTENS ont fêté leurs nocés d'or à Straelen. Le couple est bien connu à Bayon et dans les environs depuis près de 40 ans : il y a eu d'abord les échanges scolaires de leurs enfants, Wolfgang et Hartmut, puis Josef a pris avec succès la présidence de « Partnerschaftsverein », jusqu'en 2013.

En tant que président, Josef ainsi que Maria, son bras droit et par ailleurs cuisinière hors pair, ont toujours répondu présents à toutes les manifestations telles que la fête de la Mirabelle, les échanges scolaires ou entre adultes, les invitations diverses officielles et privées. Sans oublier les jubilés des 20, 25, 30, 40 et 50 ans du jumelage, événements que Josef a su organiser de main de maître.

Lors de ce dernier anniversaire du jumelage entre les deux villes, Josef a d'ailleurs été nommé « citoyen d'honneur de la ville de Bayon », en reconnaissance de son dévouement pour l'amitié franco-allemande. A l'initiative des époux GASTENS, les pèlerinages ont permis à un grand nombre d'Allemands de découvrir notre région.

Tous deux sont également consuls de la Mirabelle de Lorraine et n'ont pas hésité à se déplacer jusqu'à Bayon pour les 40 ans de la confrérie. Si leurs plus anciens amis, Dany et Jean-Daniel Blot leur ont fait découvrir l'Alsace, en échange, ils ont emmené les Bayonnais à la découverte du « beau temps froid » de la mer du Nord en Ameland.

Leurs amis du Bayonnais ont tenu à leur manifester leur sympathie par des cartes, cadeaux, tandis que le comité de jumelage et la confrérie de la Mirabelle de Lorraine représentés par Laurence VILLEGGER leur ont offert d'immenses bouquets de roses (de Straelen, ville connue pour produire les plus belles fleurs) ainsi que de l'eau-de-vie de mirabelles de Bayon celle-là.

Après une messe en l'honneur de Maria et Josef, une centaine d'invités dont une petite délégation de

Jumelage Bayon-Straelen

par Laurence VILLEGGER, présidente du comité

Bayon, se sont retrouvés en toute convivialité et dans la bonne humeur autour du couple et de ses enfants.



L'année 2015-2016

Cette année sera de nouveau marquée par des échanges entre les deux villes. Nous avons déjà plusieurs dates :

- « Schützenfest », la fête des confréries et kermesse du 13 au 15 septembre : 3 membres du Comité y ont participé et représenté Bayon ;
- « Oktoberfest in Straelen », la fête de la bière, du 16 au 18 octobre, 2 familles vont porter haut les couleurs de Bayon ;
- Carnaval, du 31 janvier au 2 février 2016, notre thème de déguisement est « les gaulois ». Des familles, des individuels, des consuls de la Mirabelle et des membres du Comité vont y participer activement ;
- et bien sûr l'échange des enfants de la 6^{ème} à la 3^{ème}, cette année nous nous déplacerons du 5 au 8 mai, tous les enfants **germanophones ou non** peuvent s'inscrire dès le mois de mars.

Toute personne voulant participer à l'organisation de ces événements peut nous contacter par mail :

jumelage.bayon-straelen@orange.fr



Assemblée générale du Comité de Jumelage Bayon-Straelen



Dîner dansant proposé par le Comité des fêtes

par Guillaume GÉRARDIN, trésorier de l'association

Venez nombreux au premier dîner dansant organisé par le Comité des fêtes de Bayon :

le **samedi 17 octobre** à partir de 20h
au Centre culturel Henri Gaudel !

Les bulletins d'inscription sont à retirer auprès des commerçants de la Commune ou sur la page Facebook du Comité des fêtes.

Vous pouvez les adresser dès à présent à l'association accompagnés du règlement, 1 rue du Pré Montant à Bayon.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le Président, Christian ZINS, au 06 87 22 59 86.



Mais les enfants de Bayon ne sont pas oubliés : le Comité des fêtes prépare déjà activement la venue de Saint-Nicolas avec un spectacle, des friandises... Rendez-vous le **samedi 5 décembre** au Centre culturel Henri Gaudel de Bayon à partir de 15h !

Dîner dansant Samedi 17 Octobre 2015
Salle Gaudel à Bayon à partir de 20h

Avec le Groupe Rock Voodoo Doctors et animation DJ

Repas et Entrée 28€*

Bulletins de réservations à retirer chez les commerçants ou sur la page Facebook du Comité des Fêtes de Bayon

*hors boissons

Menu (à lire sur le tableau noir) :
Apéritif
Fricassée de cuisses de grenouilles
Gigote de pintade sauce Grand Marnier et ses accompagnements
Salade Fromages
Jalousie de pomme poire raisin
café

Logos: Bayon Comité des Fêtes

Rejoignez le Club-Détente

par Roger FRAYARD, trésorier de l'association

Le Club-détente du Bayonnais vous invite chaque jeudi de 13h30 à 17h à la salle polyvalente, rue de Straelen.

Vous allez découvrir que nous menons des activités variées avec pour objectif de passer des moments agréables ensemble dans une ambiance détendue.



Elles seront en outre, je l'espère, l'occasion pour nous de faire de nouvelles connaissances dans une ambiance dynamique.

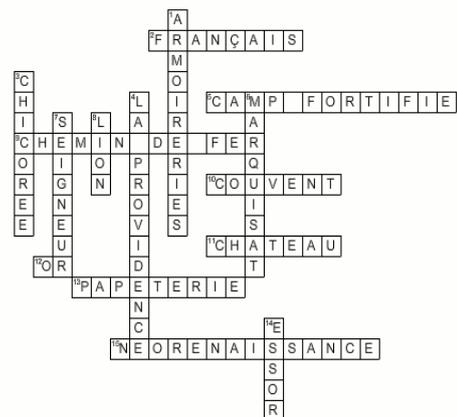
Nous aurons certainement aussi l'occasion de nous y croiser.

A bientôt donc et encore bienvenue parmi nous !

Contact : roger.frayard@laposte.net

Solutions du numéro 1

par Marie-Claire BERVARD



Horizontal

Vertical

2. C'est à eux que Louis XIII et Richelieu ont ordonné de démanteler la forteresse.
3. Ce que fut « Bayon » à l'âge de fer.
9. En 1860, son arrivée entraîna une extension de la ville vers la gare.
10. La maison de retraite en était un.
11. Henri le Lombard en construisit un à BAYON, entouré de solides murailles.
12. Les 3 alérions du blason en sont recouverts.
13. Vers 1540, elle était installée à l'emplacement de l'ancien moulin de la coopérative agricole.
14. C'est seulement tout au long du XIX^{ème} siècle que Bayon va en connaître un.

Une fête « nationale » des voisins

par Laurent MARCHAL

Avec quelques semaines de décalage avec la date officielle, le lotissement de la Closerie du Bourg s'est donné rendez-vous pour sa 2^{ème} édition de la fête des voisins.

Ce petit bourg, qui a émergé il y a 5 ans dans la ville de Bayon, est peuplé d'une quarantaine d'âmes de tous âges, appartenance, classe sociale et origine différentes.

Le mardi 14 juillet, les personnes le souhaitant étaient invitées à se réunir au centre des espaces verts pour partager un moment convivial autour d'un barbecue.

Sur un fond musical et avec un temps idéal furent au programme : discussions, apéritif (avec modération), échanges, rires, danses, football et jeux avec les enfants pour des moments de partage et de convivialité.



En fin de journée, tout le monde s'est donné rendez-vous l'année prochaine !





Tennis-Club Bayon

par Michèle SIMONIN, présidente de l'association

La saison dernière s'est terminée en apothéose avec l'organisation le 11 juillet d'un tournoi interne autour d'un barbecue.



Cette journée très conviviale a bénéficié d'un grand soleil et d'une nombreuse participation de parents et d'amis.



Jules CORDIER, l'un des professeurs du club, avait organisé un tournoi par poule afin que les 14 enfants inscrits fassent un maximum de rencontres pour gagner leur place dans le tableau final.



Le tournoi fut remporté par Noémie MARLIER qui a battu en final Yanis RICHARD.

Des ramasseurs de balles aux compétiteurs et aux nombreux spectateurs, tout le monde a passé une excellente journée !



La saison 2015-2016 a commencé mi-septembre et les cours ont repris au hall des sports : 11 cours dont 3 pour adultes, les lundis de 16h35 à 22h35, le mercredi de 20h30 à 22h30 et le samedi de 9h à 13h.

Pour jouer au tennis sur les courts extérieurs, il faut être adhérent au club.

Le tarif de la licence est de 52 € pour les adultes et 37 € pour les enfants et les adolescents jusqu'à 18 ans.

Le retrait des licences, des badges de réservation, des cartes magnétiques ainsi que les locations de courts extérieurs se font auprès de la Boulangerie CAEL.

Renseignements :
François BERETTA - 03 83 72 49 03
francois.beretta@hotmail.fr
tcbgestion@gmail.com



Informations... en bref

par Nicolas ANDRÉ, Martine BONNE, Virginie DANGIEN

Conseil municipal

Nous avons pris acte de la démission volontaire de M. Rémi CARGEMEL en date du 16 septembre.

Personnel communal

Nous souhaitons la bienvenue à 2 nouveaux agents au service de la collectivité depuis septembre :

- M. Loïc MARCHAL, au sein du service technique ;
- M. Nicolas DOLT, en mission temporaire de renfort au service administratif : il vous accueille en mairie.

Permanences du CCAS en Mairie

Les permanences du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) pour une aide aux démarches administratives sont assurées les 2^{ème} et 4^{ème} lundis du mois de 14h à 15h en Mairie.

Lotissement communal - Clos des Évelottes

3 parcelles sont disponibles (80 € le m²) : 694 m², 743 m² et 755 m². S'adresser en Mairie.

Pâquis communal à louer - Ruelle des Bâtards

1 pâquis est disponible. S'adresser en Mairie.

Appartement à louer - 16 rue des Écoles

Type F3 au 1^{er} étage. S'adresser en Mairie.



BAYON

Local à louer - 13 rue de la Mairie

Rez-de-chaussée de 65 m² comprenant 1 vestibule, 3 bureaux, 1 WC, 1 cour intérieure avec 3 dépendances. S'adresser en Mairie.

Immeuble à vendre - 13 rue de la Mairie

Immeuble de rapport composé de 3 appartements à l'étage (F2-F3-F5), de bureaux au rez-de-chaussée, jardin privatif, dépendances, garage, caves, grenier. S'adresser en Mairie.

Multi-accueil Mirabel'ange - Places disponibles

Le multi-accueil Mirabel'ange, situé face au Centre culturel (5 rue des Hauts-Fossés), accueille les enfants de 2 mois à 6 ans en accueil régulier ou occasionnel. Des créneaux restent disponibles, y compris lors des vacances scolaires. N'hésitez pas à nous contacter et à venir visiter la structure !

Contact : 03 83 70 90 28

creche-comcom-bayonnais@orange.fr

Horaires d'ouverture de la Déchetterie

- Du 1^{er} octobre au 31 mars :
du mardi au vendredi de 14h à 16h30
le samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h
 - Du 1^{er} avril au 30 septembre :
du mardi au vendredi de 14h à 18h30
le samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- Contact : 06 45 50 32 09

Horaires d'ouverture de la Bibliothèque

- Du 1^{er} septembre au 30 juin :
Mardi de 13h à 16h
Mercredi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h
Vendredi de 14h à 17h
Samedi de 9h à 12h
 - Du 1^{er} juillet au 31 août :
Lundi et mardi de 13h à 16h
Mercredi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h
Vendredi de 14h à 17h
- Contact : 03 83 72 81 30
ou biblio@cc-bayonnais.fr



Communauté de Communes du Bayonnais (CCB)

Accueil du public et service ordures ménagères :
3 rue de la Gare à Virecourt
du lundi au vendredi : 8h-12h et 14h-16h
Tél. 03 83 72 47 72 - sophie.louis@cc-bayonnais.fr

Stop aux cartons avec les sacs de tri (dits jaunes)

La CCB a constaté une recrudescence de dépôts de cartons lors des sorties pour collecte des sacs et bacs jaunes de tri. La plupart du temps, ceux-ci sont déposés pêle-mêle non pliés et souvent remplis de déchets. Ces cartons, pliés, sont collectés en déchetterie dans la benne prévue à cet effet. Seuls les déchets suivants sont acceptés dans les sacs et bacs jaunes : journaux, revues, magazines, prospectus, livres et cahiers, papiers de bureau, catalogues, annuaires, enveloppes, petits cartons d'emballage non souillés, briques alimentaires, emballages métalliques (acier et aluminium), bouteilles, flacons et bidons en plastique). Seuls les sacs et bacs jaunes de tri distribués par la collectivité sont collectés (pas les autres types de sacs). Des rouleaux sont disponibles en mairie.

Et stop au brûlage des déchets verts

(extrait de l'arrêté préfectoral du 05/08/1981)

Le brûlage à l'air libre des déchets est interdit. Il s'agit des déchets ménagers, des déchets provenant des collectivités, et des déchets de jardin.

Les particuliers ne peuvent donc pas brûler leurs déchets verts.

Travaux de bricolage ou de jardinage

(extrait de l'arrêté préfectoral du 26/12/1996)

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie mécanique ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h à 20h
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h



Samedi 10 octobre - Brioches de l'amitié

Des bénévoles passeront dans l'ensemble du village vendre comme les années précédentes des brioches au profit de l'AEIM-Adapei 54. Cette année, votre don permettra de moderniser les outils pédagogiques pour l'ensemble des personnes handicapées dans les établissements. La brioche sera vendue 5 €. Faites-leur bon accueil, merci !



Dimanche 11 octobre - Récital d'orgue

Donné par Mathieu FREYBURGER à 17h en l'église de Bayon à l'occasion de l'anniversaire des 7 ans de l'orgue de tribune, reconstruit par la manufacture KERN de Strasbourg en 2008.

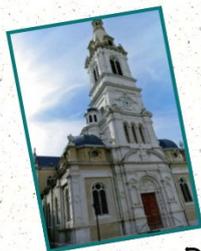
Samedi 17 octobre - Balade découverte à Bayon

Partez à la (re)découverte du patrimoine historique et culturel de la Commune de 9h à 12h. Gratuit et ouvert à tous ! Rendez-vous place du Château à 9h.

La  et le  vous proposent une

Balade découverte à Bayon

Samedi 17 octobre 2015



Départ 9h00 : Place du château

Patrimoine architectural et historique de la commune :

→ Découverte de la commune (origine, châteaux, remparts, personnages locaux, événements marquants, légendes, activités économiques, ...)

→ Visite de l'église Saint-Martin

→ Exposition de photographies/Cartes postales anciennes



Prévoir des chaussures et des vêtements adéquats ! Durée environ 3h00 / 3 kms. Pot de l'amitié offert par la Mairie de Bayon à l'issue de la balade (salle polyvalente).

Samedi 17 octobre - Compostage et paillage

Matinée de formation et sensibilisation au compostage et paillage à la maison des services communautaires (3 rue de la Gare à Virecourt).

8h45 : accueil ; 9h : pratique du compostage et du paillage ; 12h : découverte de la vie dans un composteur et résultat du compostage en visuel ; 12h30 : jus de pomme de l'amitié.

Inscrivez-vous à la CCB au 03 83 72 47 72

Jusqu'au 20 octobre - Compost disponible

Disponible gratuitement pour les habitants à la déchetterie intercommunale (sous réserve de disponibilité). La quantité est limitée à 200 litres par foyer.

Samedi 24 octobre - Station d'épuration

Porte ouverte de la nouvelle station d'épuration (route de Haigneville) de 14h à 18h. Des personnes seront disponibles pour vous présenter les installations et répondre à vos questions.



BAYON



VIRECOURT

Habitants de Bayon & de Virecourt

Vous êtes cordialement invités

A la porte ouverte organisée à votre attention

Le Samedi 24 Octobre 2015

de 14 à 18 heures

À la nouvelle station d'épuration route d' Haigneville à BAYON

Des personnes seront disponibles pour vous présenter les installations et répondre à vos questions

Mercredi 28 octobre - Non au gaspillage

Animation contre le gaspillage alimentaire organisée par la Communauté de Communes du Bayonnais de 9h à 17h au Centre culturel Henri Gaudel : ateliers culinaires, dégustation des réalisations. Gratuit.

Dimanche 22 novembre - Repas des Anciens

Proposé à 12h par les Municipalités de Bayon et Virecourt au Centre culturel Henri Gaudel pour les habitants âgés de 69 ans et plus, et leurs conjoints.

Samedi 12 décembre - Cérémonie de Sainte-Barbe

Organisée à 16h par les Sapeurs Pompiers sur la place du Château.

Jeudi 31 décembre - Soirée du Nouvel An

Organisée par l'association K-Danse et Gym-Tonic au Centre culturel Henri Gaudel.

Contact et réservation : Marie-Antoinette RUSÉ

06 13 08 85 93 - marieruse@sfr.fr

Informations... en bref



Vie économique

par Huguette VILLEGGER

Bienvenue aux nouveaux commerçants et artisans qui nous ont rejoints ! N'hésitez pas à vous faire connaître vous-aussi si vous venez de créer ou de reprendre une activité artisanale ou commerciale à Bayon.



Jean-Louis RIETHMULLER
Agent Général
Assurances et Finances
20 avenue de Virecourt
03 83 72 50 75



O. SYLVESTRE - F. ADAM
Hertz France SAS
24 rue de la Moselle
03 83 73 06 60
garage-sylvestre@wanadoo.fr



Atelier Martine R
Couturière et modiste
27 avenue de Virecourt
03 83 72 88 09 - 06 10 62 57 38
www.martine-r.fr



Extraits du registre de l'État-Civil

par Nicolas DOLT

Naissances

BAELEN Cloé 07/07/2015
ANDRÉ Simon 01/08/2015

Mariages

GABRIEL Adrien et STAMM Perrine 18/07/2015
HUREL-MENAM Stéphane et AMBERT Sophie 08/08/2015
SAUGE Christophe et LELOUP Pascale 05/09/2015
TSCHEILLER Laurent et FERRY Adeline 26/09/2015

Décès

GEORGÉ Louis 09/07/2015
HENRY Michel 10/07/2015
DARCIEU Jean 14/07/2015
URBAIN Josiane 26/07/2015
RAVONNEAU Odette 02/08/2015
JEANPIERRE Germaine 04/08/2015
MARLIER Charles 10/08/2015
GERAY Roger 17/08/2015
LEROGNON Lucienne 19/09/2015

Prochain numéro

Le prochain numéro trimestriel de « BAYON INFOS » paraîtra début janvier. Tous les Bayonnais, responsables scolaires et associatifs qui le souhaitent peuvent faire parvenir leur proposition d'article (texte et/ou photo) sur papier libre en Mairie ou par courrier électronique (de préférence) à cette unique adresse :

nicolas.andre@mairie-bayon.fr avant le jeudi 10 décembre

Vous pouvez également télécharger « BAYON INFOS » sur internet : www.mairie-bayon.fr

BAYON INFOS Bulletin municipal d'informations édité par la Ville de BAYON - Hôtel de Ville - 15 rue de la Mairie 54290 BAYON

Directeur de la Publication : Jacques BAUDOIN - **Directeur de la Rédaction et Responsable d'Édition :** Nicolas ANDRÉ

Rapporteur de la Commission municipale « Information et Communication » : Stéphane BERVARD

Ont également contribué à ce numéro : Hélène ANDRÉ - Nathalie BAUDOIN - Christophe BLAISON - Marie-Claire BERVARD - Martine BONNE - Michel CLAIRE - Michel COLIN - Philippe COMMUNAL - Jean-Marie CREUSEL - Virginie DANGIEN - Nicolas DOLT - Tony FRANCHET - Lydia FRANCOIS - Roger FRAYARD - Guillaume GÉRARDIN - Christian GUZRANYI - Nathan HENNY - Brigitte HENRY - Isabelle JEHL - Laurent MARCHAL - Fabrice MICHEL - Lucas MORAND - Andrée NOIROT - Thomas RAULIN - Maria RICHARD - Marie-Antoinette RUSÉ - Françoise SAVARD - Émilie SCHWARZ - Michèle SIMONIN - Huguette VILLEGGER - Laurence VILLEGGER.

Couverture : Église Saint-Martin (par Stéphane BERVARD et Tony FRANCHET)

Remerciements : à tous ceux qui ont contribué à ce numéro : rédaction, photographies, relecture, édition, répartition par quartier, distribution.

Imprimé par nos soins - Diffusé gratuitement - Tirage 790 exemplaires

Reproduction et vente interdites © Mairie de BAYON - Parution et dépôt légal : Octobre 2015